

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFITTE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Novembre 1872.

## Chronique Politique.

Le *Bien public* publie une note fort commentée, en raison sans doute de l'obscurité profonde de ses termes :

« Nous avons peine à comprendre la terreur que semblent inspirer à certains journaux les projets constitutionnels et les programmes politiques qui alimentent la presse depuis quelque temps.

« Peut-on croire que des élucubrations plus ou moins ingénieuses des publicistes en verve dépendent des destinées de la France, et qu'il suffise d'un peu d'encre sur du papier pour faire une Constitution ? Nullement.

« De tous ces projets, ceux-là sont seuls viables qui s'inspirent non d'un système préconçu, mais d'un juste sentiment de la situation ; si telle solution doit s'imposer prochainement, c'est qu'elle aura été progressivement amenée par les circonstances.

« Donc, laissons écrire, laissons passer. Aussi bien, ces mots de présidence, de vice-présidence, de deuxième Chambre et de renouvellement partiel ; bref, toutes ces questions relatives à la consolidation graduelle de la République conservatrice, n'éfrayent que ceux qui verraient dans une crise ou dans une dissolution brusque de l'Assemblée l'occasion de faire prévaloir des projets beaucoup moins conservateurs. »

Le *Times* publie la dépêche suivante :

« La plupart des députés arrivant à Paris témoignent de l'anxiété à propos des modifications à la Constitution qui seront discutées à la prochaine session.

« La création d'une Chambre supérieure, la nomination d'un vice-président et quelques légers changements au régime du suf-

frage universel paraissent les points principaux sur lesquels une assez forte majorité pourra s'entendre facilement, à ce que l'on pense.

« Il paraît probable, en outre, qu'une majorité de la Chambre appuiera une disposition tendant à prolonger, pendant un temps déterminé du moins, la durée des fonctions du Président ; mais quant à la présidence à vie et au renouvellement partiel de l'Assemblée, ces projets-là rencontrent, disent les personnes paraissant les mieux informées sur ce sujet, une énergique opposition dans la Chambre tout entière, sauf le centre gauche.

« Il est affirmé que le message qui sera lu à la Chambre portera sur la nécessité qu'il y a d'opérer des modifications organiques ; mais le gouvernement pourra bien, croit-on, maître de côté tout ce qui a trait aux questions constitutionnelles par déférence pour ce qui lui paraîtra être l'opinion prédominante des députés. »

## On lit dans la Presse :

« Après le vœu relatif à l'instruction primaire, obligatoire, gratuite et laïque, adopté par le conseil général de la Seine, il faut s'attendre à l'adoption des vœux les plus... hardis.

« Ainsi hier, le conseil a formulé un vœu demandant la suppression des sous-préfectures de la Seine. Il est bon de constater que le conseil s'est prononcé pour la suppression des sous-préfectures sans examen approfondi, sans que la question ait été soumise à « l'étude générale » que réclamait le préfet.

« On a déclaré que les sous-préfectures de la Seine étaient inutiles, et cette affirmation a suffi au conseil.  
« M. Allain-Targé a même dit que les sous-préfets étaient inutiles partout. Cela promet pour l'avenir. Conclusion logique : après l'inutilité des sous-préfets viendra l'inutilité des préfets, et alors il ne restera qu'un seul pouvoir : le conseil communal !  
« Voilà où l'on veut en venir. »

chant, d'une manière particulière, par dessus son épaule. *La vertu après les roubles*, et pour en avoir, ajoutait-il, la première condition est d'en prendre là où il y en a : dans les églises et dans les châteaux.

Or, nulle part en Pologne, après les environs de Varsovie, il n'y a plus d'églises et de châteaux que dans le district d'Ojko. Certainement Blagourof eût préféré exploiter les environs de Varsovie ; mais déjà Svinin y avait passé et avec lui les Cosaques de Pillardof, et aussi Abraham et sa bande famélique. Glaner après eux, c'eût été vouloir perdre son temps et sa peine.

— *Les foins sont déjà rentrés*, disait le facétieux pillard à son Excellence, en prenant congé d'elle ; et mieux vaut aller tout droit là où l'herbe n'a pas été fauchée encore.

— Et où comptez-vous donc vous rendre mon cher ?

— A Ojko, Excellence.

— Peste ! rien que cela, à Ojko, le jardin de la Pologne !

— J'adore les fruits, Excellence.

— Surtout les pommes d'or, à ce que je

On lit dans le *Bien public* :

« L'enquête sur le banquet de La Fère devient de plus en plus indispensable, et le gouvernement ne peut pas être moins sévère envers les officiers dont les paroles imprudentes ont été recueillies au milieu des convives « mélangés, » — c'est l'expression dont s'est servi un chef d'escadron d'état-major voyageant de Paris à Versailles en chemin de fer, — que pour ceux qui ont assisté à la réunion de Grenoble.

« Les résultats de l'enquête doivent être mis sous les yeux du public, et malgré la réserve imposée à la presse jusqu'à l'heure des éclaircissements, ce qui importe surtout, c'est de connaître et d'établir la vérité, c'est de faire justice d'abus et d'actes répréhensibles, afin d'empêcher qu'ils ne se renouvelent. »

La *Correspondance de Paris*, déjà très-con nue en province, vient de se réorganiser sous la direction d'hommes politiques considérables appartenant aux diverses fractions du parti conservateur libéral. Dans son premier numéro, elle publie une étude fort intéressante sur les dernières élections et sur le but que doivent poursuivre en commun tous ceux qui veulent, avant tout, combattre la révolution.

Nous aurons à apprécier le programme et les tendances de ce nouvel organe de publicité. Nous nous contenterons de reproduire aujourd'hui les conclusions très-loyales et très-nettes de son premier article :

« Cette *Correspondance*, qui est un instrument de communication avec tous les grands centres, avec tous les organes de la presse conservatrice, ne s'inspirera que de l'ardent désir de grouper tous les partisans de l'ordre, de la paix publique et de la vraie liberté.

« Quand les gens de raison auront fait ce premier pas, quand l'équilibre sera rétabli dans les esprits, quand les ténèbres se seront dispersées autour de nous, la nation sera alors, mais alors seulement, en état de dé-

cidier laquelle des fractions actuelles du parti conservateur lui offre l'autorité nécessaire pour qu'on lui confie décidément les destinées du pays.

« Nous n'avons pas d'autre but que celui-là. Mais pour y atteindre sûrement, il faut tout d'abord réduire le radicalisme à l'impuissance et le ramener vivement à son rôle de minorité. »

Le *Journal de Rome* assure que le gouvernement français a décidé de ne se mêler en rien de la loi sur les corporations religieuses. Il croit même pouvoir ajouter que le gouvernement français s'abstiendra de donner un conseil alors même qu'on le lui demanderait.

Le même journal annonce que M. Thiers a fait dire à la princesse Clotilde qu'elle était parfaitement libre de résider en France et qu'elle y trouverait toujours les égards auxquels elle a droit.

Depuis quelque temps, des individus se donnant pour avocats, endossaient la robe et se présentaient devant les conseils de guerre, plutôt pour y faire un cours de *communardisme* que pour y défendre leurs clients, les insurgés, qu'ils faisaient généralement condamner au maximum. — L'autorité militaire, prévenue depuis peu de ce fait, a prescrit contre ces prétendus défenseurs, les peines les plus sévères, et deux de ces usurpateurs viennent d'être déferés à la police correctionnelle.

Le conseil général de la Seine a entendu le rapport de M. Léon Thomas, ingénieur, sur la reconstruction des ponts détruits pendant la guerre dans le département de la Seine. La question de reconstruction du pont de Suresnes a soulevé un débat fort animé qui a duré pendant plus d'une heure. Enfin, il a été décidé que ce pont serait reconstruit au plus vite, et on a voté à cet effet un crédit de 600,000 fr. Mais on ne sait pas encore si le nouveau pont sera en fer ou en pierre.

— Un jeune officier très-distingué, le lieutenant de Cosaques Brutikof, que...

— Votre neveu, je crois.

— Quoiqu'il soit mon parent, j'ai cru devoir le choisir à cause de ses bonnes dispositions ; c'est un rude gaillard, allez ; ça n'a pas seize ans, et déjà il vous fait fusiller un rebelle, homme, femme ou enfant, sans sourciller ; un vrai soldat, ni sensiblerie, ni maux de nerfs, il me ressemble.

Son Excellence eût peut-être préféré un autre comptable, dans l'intérêt du *Tresor public* seulement, bien entendu, cependant elle ne fit aucune objection, et se contenta d'ajouter, toujours avec la même bienveillance : — Tchestakove n'est pas loin d'Ojko, n'est-il pas vrai ?

— Une simple promenade, Excellence, et si vous daignez m'y autoriser, j'irai y faire un petit pèlerinage, avec mes Cosaques.

— Mais certainement, mon cher, il faut entretenir la piété de nos soldats ; ils y prient pour la prospérité de Sa Majesté.

— Et pour la vôtre, Excellence ; je me propose même de vous envoyer quelques-

LES

## FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE XIX.

LES FRÈRES DU COUTEAU.

(Suite.)

Blagourof, lui aussi, était entré en campagne, non pas en général, mais en incendiaire, déterminé à piller le plus possible et à combattre le moins qu'il pourrait.

Le philosophe bandit et bel esprit tenait peu à cette fumée sans consistance, qui s'appelle la gloire, et lui préférerait de beaucoup les roubles.

*Virtus post nummos*, répétait-il, en cra-



Deux crédits supplémentaires de 50,000 f. chacun ont été votés pour la reconstruction des ponts de Champigny et de Créteil, — reconstruction qui coûtera 440,000 fr. Ajoutez à ce chiffre 600,000 fr. pour le pont de Suresnes, et vous arrivez au total de 1 million 40,000 fr.!

Et cela pour trois ponts seulement. Or, au moment de la guerre, nous en avons fait sauter une douzaine.

Nous avons trouvé dans divers journaux un appel plus que singulier à une souscription nationale dans le but d'élever un monument à M. Thiers. Nous avons cru que cet appel n'était pas sérieux, il paraît que nous nous étions trompés; il y a des gens en France qui sérieusement veulent ériger un monument à M. Thiers au moyen d'une souscription nationale.

Le gouvernement n'a pas encore fait connaître le rendement des impôts pendant le troisième trimestre de 1872.

On s'étonne de ce retard inusité, et l'on craint une nouvelle diminution dans les revenus publics. Le gouvernement devrait couper court aux conjectures que l'on commence à faire, et dissiper, par la publication des tableaux de rendement, les inquiétudes que justifie jusqu'à un certain point ce retard.

On lit dans *Paris-Journal* :

Une note de la correspondance Havas dit qu'il est inexact que les représentants des gouvernements étrangers à Paris aient informé le ministre des affaires étrangères que les dernières élections auraient produit en Europe une mauvaise impression.

Nous ne démentirons pas l'agence Havas, mais il est positif aujourd'hui que les rapports de nos agents diplomatiques sont unanimes à signaler la mauvaise impression produite sur les cours étrangers par le résultat des élections du 20 octobre.

Les cabinets européens pensent que le gouvernement de M. Thiers est forcément affaibli par la nomination de candidats qui se sont ouvertement déclarés en faveur de la République radicale.

Le sentiment général de l'Europe semble être favorable à la constitution de quelque chose de sérieux en France.

Les cabinets étrangers ne cachent pas leur étonnement de voir que les conservateurs ne s'unissent pas contre ce qu'ils appellent l'ennemi commun, c'est-à-dire le radicalisme.

*Et nunc erudimini.*

A PROPOS DE L'ÉVACUATION.

On lit dans la *Patrie* :

Voici de nouveaux renseignements qui nous sont adressés de Châlons par un de nos collaborateurs, qui voyage dans le département, sur l'occupation de la Marne par les Allemands :

« Il y a, à la gare de Châlons, des cui-

ssières blanches et des fantassins. Ils occupent le salon des premières.

» A Epernay, même occupation.

» Aucun détachement des troupes allemandes n'est encore parti de Châlons. On y voit en ce moment une batterie d'artillerie, trois bataillons d'infanterie, trois escadrons de cuirassiers blancs.

» A la gare de Châlons, nous avons entendu des chants : c'étaient ceux de 400 Prussiens qui arrivaient à pleins wagons. Ces nouveaux arrivants font partie de 1,800 recrues envoyées aux différents corps qui occupent le département de la Marne.

» Tout cela ne ressemble guère à l'évacuation. »

Paris, 30 octobre.

Sans tenir compte ni de l'infériorité numérique des votes, ni de la profondeur de la masse opposante, dans les élections du 20 octobre, le parti républicain, dans l'Assemblée comme dans le gouvernement, se fait illusion au point de conclure que l'heure est venue, non plus de proposer la République au pays, mais de la faire voter par l'Assemblée; encore un peu, on déciderait qu'il la faut décréter, et c'est ce qui pourrait arriver si la majorité faisait mine de résister.

Ne nous y trompons pas, on nous conduit à cette extrémité, non plus par des chemins détournés, mais par la grande route.

Les journaux les plus accrédités auprès du gouvernement, ceux qui parlent en son nom, comme ceux qu'enflamme l'enthousiasme pour le radicalisme, ne dissimulent pas que la République est une nécessité et le fruit naturel de notre situation.

On n'y regarde plus de si près avec la majorité; on lui mettra en quelque sorte le marché à la main, et on se flatte de la faire passer sous les fourches caudines.

Voilà où l'on en est aujourd'hui.

Il ne s'agit même plus de s'attacher à discuter une constitution.

Il en est une toute faite, toute prête, la plus fraîche de toutes : celle de 1848. On la prendra. Avec un léger accommodage approprié à certains cas présents, on la mettra en mouvement.

Ne régit-elle pas déjà en partie la machine gouvernementale actuelle ?

Or, preuve qu'elle est jugée bonne.

Tout y est prévu, arrangé et accommodé aux nécessités du moment.

Pourquoi se donner la peine de discuter trois mois, six mois durant une constitution nouvelle ? Pour arriver là, il faudrait d'abord proclamer ou décréter la République; il est bien plus court de proclamer la mise en vigueur de la constitution de 1848; cela implique tout. C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre deux coups.

Et une fois de plus, la République, produit d'un coup de main insurrectionnel, s'implante par une surprise. Ce sont ses façons d'agir.

Ces calculs que l'on appuie sur le résultat des dernières élections, on les fait tout haut, ouvertement; on ne doute plus de rien, on considère le tour comme joué déjà, on en tire les conséquences, on ne perd pas

au moment venu, pourrait devancer ses rivaux à Tchestakove, cette terre promise des pillards.

Par eux-mêmes ces motifs étaient suffisants, mais une raison particulière, d'une importance plus grande encore, avait déterminé le choix de Blagourof.

Dans les environs d'Ojkof existe une population flottante de contrebandiers et de cantonistes, soldats retraités, d'origine russe, schismatiques, sans liens aucuns avec les habitants du pays, ivrognes, débauchés, turbulents et féroces, n'attendant que l'impunité pour commettre les plus abominables excès.

Ces brigands, que la terreur suffisait à peine à tenir à l'attache, accueillirent avec transport leurs camarades, venus de Varsovie, et coururent en foule s'enrôler sous les ordres d'un général qui leur promettait, de la part du gouvernement, non-seulement impunité, mais protection et récompense.

L'armée des Frères du couteau étant prête, la croisade commença aussitôt au cri de : Notre père le veut ! notre père le veut !

Elle s'ouvrit d'une manière digne de la férocité de ces bandits orthodoxes, par le pillage du château de Voilovice, appartenant au comte Polélilo, patriote fidèle, jouissant d'une grande considération et membre du Conseil d'État.

Le comte, ses enfants, quelques-uns de ses parents et le colonel Dunin, son voisin de campagne, se trouvaient réunis au château, quand on leur annonça l'approche de l'ennemi.

Comme il n'y avait d'insurgés ni dans le village, ni aux environs, ils crurent que les Russes signalés n'étaient que des troupes de passage, et ce fut par excès de précautions que l'on fit monter les dames et les enfants au premier étage, tandis que les hommes restaient au rez-de-chaussée.

La horde des assassins, présidée par Blagourof, à cheval, arriva bientôt, vociférant des menaces de mort, brandissant haches et coutelas et tirant des coups de fusils.

Étonné de ce tumulte, le comte s'était mis à la fenêtre; à la vue de cette bande immonde et farouche, il comprit la vérité et s'écria :

— Notre dernière heure est arrivée; adieu, mes amis, je vais mourir avec mes enfants. Les autres se dispersèrent.

— A l'assaut ! hurla Blagourof, en lançant sa meute à la curée.

En un instant, les assassins eurent envahi le château.

Stanislas Voiékovski, cousin du comte, fut leur première victime; un coup de pistolet le renversa, mourant, près de son fils, qui fut presque aussitôt massacré.

— Mort aux ennemis de notre père ! rugirent les bandits, enivrés par l'odeur du sang, en se ruant dans une seconde pièce, où le colonel Dunin, assis sur un canapé, les attendait, le front haut, les bras croisés sur la poitrine.

Cinq coups de feu partirent à la fois, e trois balles frappèrent le vieillard; cependant il ne tomba pas, et quand un forcené s'avança pour l'achever, avec son couteau, il eut encore la force de parer le coup, en demandant, d'une voix ferme, à être conduit devant le commandant.

(La suite au prochain numéro.)

Encore une fois, cette reconstitution et cette union du parti conservateur, nous y travaillerons de tout notre pouvoir; nous y visons, afin surtout de soutenir la majorité dans l'Assemblée et de lui donner un point d'appui.

Si elle est débordée, nous serons à notre tour débordés, et ce qu'il faudra ensuite d'efforts pour remonter le courant est incalculable. (Correspondance de Paris.)

## Informations diverses.

Trois presses de la Monnaie sont occupées en ce moment à frapper de la monnaie de billon : il sort chaque jour de ces presses une moyenne de 2,500 pièces de 5 et de 10 centimes.

On écrit de Grenoble, au XIX<sup>e</sup> Siècle, que les officiers du régiment d'artillerie de la ville ont mis en quarantaine les lieutenants qui avaient assisté au banquet de M. Gambetta.

On travaille dans les bureaux de la guerre à une classification des officiers de mobiles qui se sont particulièrement distingués pendant la dernière guerre, et qui seront appelés à entrer dans l'armée territoriale.

Il paraît probable que la question des établissements d'artillerie, dont on a étudié de toutes parts les divers emplacements, sera prochainement résolue.

On annonce que l'Assemblée sera saisie, dès sa rentrée, d'un projet de loi présenté par M. de Cisse, portant sur l'ensemble des établissements militaires en France.

On écrit de Versailles, 29 octobre :

Ce matin, un tambour du régiment du génie en garnison ici, ayant été puni par son tambour-major, a tiré contre ce dernier un coup de chassepot. Le tambour-major a été tué sur le coup. Il laisse une femme et des enfants. L'assassin s'est fait justice à lui-même en se suicidant immédiatement.

Un bon exemple :

M. Jean Dolfus, ancien maire de Mulhouse, et M<sup>me</sup> Dolfus, vont fêter la cinquantaine de leur mariage. A cette occasion, des gratifications vont être distribuées au personnel de la manufacture, selon la durée de service de chaque ouvrier. Cette intelligente libéralité n'ira pas à moins de deux cent mille francs.

Les industriels socialistes ou autres, qui voudraient imiter le respectable M. Jean Dolfus, ne sont pas obligés d'attendre que leur mariage date d'un demi-siècle. L'occasion serait trop rare.

Nous apprenons, dit le *Courrier du Loiret*, que M. Foucault, employé des ponts-et-

— Notre dernière heure est arrivée; adieu, mes amis, je vais mourir avec mes enfants.

Les autres se dispersèrent.

— A l'assaut ! hurla Blagourof, en lançant sa meute à la curée.

En un instant, les assassins eurent envahi le château.

Stanislas Voiékovski, cousin du comte, fut leur première victime; un coup de pistolet le renversa, mourant, près de son fils, qui fut presque aussitôt massacré.

— Mort aux ennemis de notre père ! rugirent les bandits, enivrés par l'odeur du sang, en se ruant dans une seconde pièce, où le colonel Dunin, assis sur un canapé, les attendait, le front haut, les bras croisés sur la poitrine.

Cinq coups de feu partirent à la fois, e trois balles frappèrent le vieillard; cependant il ne tomba pas, et quand un forcené s'avança pour l'achever, avec son couteau, il eut encore la force de parer le coup, en demandant, d'une voix ferme, à être conduit devant le commandant.

(La suite au prochain numéro.)



chaussées au bureau de Pithiviers, a été trouvé noyé dans le canal, à Fay-aux-Loges.

Le *Figaro* prétend qu'il existe, à Paris, cent onze mille trois cent cinquante-sept pauvres inscrits cette année sur les contrôles de l'Assistance publique.

Ces malheureux appartiennent à 42,098 familles différentes, qui toutes, par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance des vingt arrondissements, reçoivent des secours à domicile.

Dans ce nombre ne sont compris ni les malades en traitement dans les hôpitaux, ni les vieillards recueillis dans les asiles, ni les indigents honteux.

En somme, on peut dire que le douzième environ de la population de Paris est secouru par l'administration.

On donne comme certain qu'il y a aujourd'hui plus de 1,800 millions versés sur l'emprunt de 1872, et on espère, au ministère des finances, que tout sera terminé pour le printemps prochain.

Il paraît qu'au ministère de la guerre, sur l'initiative du général de Cisse, on étudie un système pour organiser des cuisines de campagne de façon à faciliter et activer ces opérations et empêcher les troupes de se débâter autour des fours au moment de la cuisson de la soupe. Le ministre rencontre les plus vives résistances de la part des bureaux et de l'intendance. Dans ce malheureux ministère, l'amour de la routine est plus puissant que jamais. Toute nouveauté y est honnie, tout novateur y est excommunié. On ne peut se figurer l'aveuglement qui y règne, et à quel point les enseignements fournis par nos désastres sont oubliés.

En prenant le commandement de son nouveau corps d'armée, qui comprend les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> divisions militaires et les divisions actives campées sur ce territoire, M. le général Ducrot a adressé la proclamation suivante aux troupes placées sous ses ordres :

Officiers, sous-officiers et soldats  
du 8<sup>e</sup> corps d'armée,

En acceptant le commandement que m'a confié le Président de la République, je n'ai qu'une pensée : le pays...

Qu'une volonté : travailler avec vous...

Après les rudes épreuves traversées, nous n'avons pas à rappeler que sur le champ de bataille l'enthousiasme ne peut suppléer à la préparation, c'est-à-dire au travail accumulé...

Quant à votre rôle moral... soldats... ai-je besoin de vous le tracer ?

Ai-je besoin de vous dire que vous êtes l'espoir de tous ceux qui travaillent, de tous ceux qui prient...

L'armée est l'âme de la nation... Naguère on semblait l'avoir oublié, naguère on semblait nous délaisser !

Vous savez ce qu'il est advenu !

Aujourd'hui, riches et pauvres, tous vont venir dans vos rangs...

Jamais devoirs plus impérieux, plus sacrés ne nous auront été imposés ; car, en devenant instruits, disciplinés, forts, nous arrêterons les ennemis de l'intérieur, sans qu'il soit besoin, certainement, de recourir à de douloureuses rigueurs.

Quant à ceux que nous avons combattus, pied à pied, depuis le Rhin jusqu'aux rives de la Loire, peut-être pourront-ils regretter de nous avoir à tout jamais déchiré le cœur, en arrachant de nos mains meurtries les plus chers enfants de la France !

Le général de division, commandant  
en chef le 8<sup>e</sup> corps d'armée,  
DUCROT.

Au camp d'Avor, le 28 octobre 1872.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Sur le compte-rendu par le ministre de l'intérieur des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois de septembre 1872, et aux termes d'un rapport approuvé par le Président de la République le 22 octobre 1872, des médailles d'honneur ont été décernées aux deux habitants de Maine-et-Loire dont les noms suivent :

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Coquereau, Etienne-Jacques, brigadier d'octroi à Saumur ; 6 juillet 1871 : s'est précipité tout habillé dans la Loire pour sauver un enfant.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Richer, Jacques, dragueur à Saumur ; 1862-1871 : a accompli plusieurs actes de dévouement.

L'inauguration de l'Exposition de Nantes aura lieu samedi, 9 novembre.

Les porteurs de récépissés provisoires de souscription à l'emprunt de trois milliards, dont la libération a eu lieu par application de l'article 8 de l'arrêté ministériel du 20 juillet 1872, sont prévenus que, s'ils ne veulent pas subir un trop long retard pour le paiement du trimestre d'arrérages qui échoit le 16 novembre, ils doivent échanger, dès à présent, à la trésorerie générale de leur département, ces récépissés provisoires contre les reconnaissances de dépôt, en indiquant la nature du titre qu'ils désirent (nominatif ou au porteur).

Les porteurs de récépissés provisoires sont libérés sont également invités à se présenter le plus tôt possible pour échanger ces titres contre des certificats d'emprunt.

Le ministre de la guerre vient de décider que ni les officiers supérieurs, ni les officiers étrangers au corps ne pourront plus prendre pour brosseurs que des soldats qui sauront lire.

Nous avons dit que le gouvernement italien avait établi à Tours un consulat.

Le titulaire de ce consulat auquel l'exequatur vient d'être accordé par le gouvernement français, est M. Bruzon, directeur de l'usine de Portillon, un de nos négociants les plus honorables et les plus distingués.

Les cordonniers de la ville de Niort ont donné, lors de leur fête patronale, qui a eu lieu le 25 octobre, un bel exemple de solidarité patriotique dont on ne saurait trop les féliciter.

Au milieu du bal qui terminait leur fête de famille, une quête a été faite en faveur des Alsaciens et Lorrains qui ont préféré émigrer plutôt que de subir le joug odieux de la Prusse, et elle a produit une somme de 80 fr. 50 c.

On lit dans le *Bressuirais* :

Vendredi dernier, dans la matinée, M. Bonneval, commissaire de police, accompagné de la brigade de gendarmerie à pied et de l'agent de police, a trouvé le sieur Meunier, maître d'hôtel à Bressuire, étendu sur son lit, la gorge coupée et tout ensanglanté ; un rasoir qu'il a trouvé par terre, dans une mare de sang, justifiait que cet instrument lui avait servi pour se donner la mort.

La veille, Meunier alla trouver sa femme, qui s'était réfugiée dans une maison depuis quelques jours par suite de ses mauvais traitements, armé d'un pistolet à deux coups et menaçant de la tuer ; celle-ci, à l'aspect de cette arme, se précipita sur lui, et l'enlaçant de ses bras, elle put dans cette étreinte le maintenir jusqu'à l'arrivée d'un nommé Charrier, qui le désarma par sa présence. M<sup>me</sup> Meunier put alors s'enfuir, et c'est à la suite de cette scène que Meunier alla s'enfermer chez lui et accomplir son suicide.

Il a été trouvé dans sa chambre deux pistolets à deux coups et chargés, dont un dans une de ses bottes et l'autre entre deux oreillers.

Le *Temps* croit savoir que l'examen des volontaires d'un an comprendra : 1<sup>o</sup> une dictée en français ; 2<sup>o</sup> un examen oral sur les questions d'histoire, de géographie et d'arithmétique telles qu'on les donne dans les écoles primaires ; 3<sup>o</sup> un examen sur les notions spéciales relatives à la profession du candidat ; 4<sup>o</sup> les candidats seront partagés en 3 catégories correspondant au commerce, à l'industrie et à l'agriculture ; 5<sup>o</sup> après l'achèvement des examens oraux, les examinateurs des trois séries se réuniront sous la présidence du général commandant le département ou d'un officier délégué par lui auquel sera adjoint un conseiller désigné par le conseil général, adresseront la liste des candidats admissibles.

MM. Charles Blanc, directeur, et Frossard, inspecteur des Beaux-Arts, font en ce

moment une tournée dans les grandes villes de province, pour dresser le catalogue des tableaux de maîtres qui sont répartis dans les musées départementaux et qui paraissent dignes de figurer au musée des copies dont la création est décidée à Paris.

Nick, — en anglais, lisez : *le Diable*, et en français l'astronome de Périgueux, — donne ainsi qu'il suit les probabilités du temps pour le mois de novembre :

« Même direction des forces qu'en octobre : déclinaison un peu plus forte ; mêmes résultats à quelque chose près. Forces croissantes, du 1<sup>er</sup> au 6 et du 22 au 30, avec points astronomiques assez multipliés et groupés. Temps variable, agité, humide, dans l'ensemble, sur la France et sur les pays limitrophes, avec ciel souvent couvert ou brumeux ; crues d'eau, température peu élevée, nuits fraîches. Forces décroissantes du 7 au 21. Quelques éclaircies de courte durée, avec gelées partielles, principalement du 18 au 26.

» Dépréciation barométrique, avec vent, pluie ou neige, suivant les régions ou latitudes, vers le « 2 », syzygie, conjonction de Mercure et de Vénus « 5 » ; lunestice austral, conjonction de Saturne, périégée (8) quadrature « 11 » ; équilune, ascendant ; 15, syzygie ; 19, lunestice boréal ; 28, quadrature, conjonction de Jupiter et de Mars, apogée ; « 26 », équilune descendant ; 30, syzygie.

» Les périodes du 1<sup>er</sup> au 5, du 11 au 15, du 19 au 23, et du 26 au 28 sont à redouter pour les marins. Les perturbations peuvent avancer ou retarder de un à deux jours, suivant la direction des forces.

» Gare le mois de décembre pour les indigents et les frileux.

» Les dates placées entre parenthèses sont douteuses. Celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. »

Au moment où l'on va chauffer, presque sans interruption, ses appartements, où les accidents occasionnés par le feu vont conséquemment devenir plus fréquents, il nous paraît utile de recommander un remède bien simple contre les brûlures. Il consiste à envelopper le plus promptement possible la partie atteinte avec une épaisse couche de poudre d'alun ou à la badigeonner avec de l'eau dans laquelle on a mis, au préalable, dissoudre une certaine dose d'alun.

On le voit, le remède est bien simple ; nous ajouterons : il est bon.

Nous aurons encore deux éclipses avant la nouvelle année 1873.

La première est une éclipse partielle de lune et aura lieu le 15 novembre, entre trois heures onze minutes et sept heures quarante-six minutes du matin. Elle sera visible à Saumur.

La seconde est une éclipse totale de soleil ; mais on ne pourra l'observer que dans l'Amérique méridionale. — Avis aux amateurs !

Quant à l'année 1873, elle aura quatre éclipses : deux de lune et deux de soleil.

Les éclipses de lune tomberont le 12 mai et le 4 novembre ; les éclipses de soleil, le 26 mai et le 20 novembre.

## Faits divers.

Nous recevons de Versailles, dit le *Figaro*, quelques renseignements qui complètent notre télégramme relatif au meurtre commis dans cette ville. C'est à l'exercice du matin que le tambour-major Briaudet, mécontent du tambour Pannetier, infligea à ce dernier une légère punition. Le tambour, irrité, passa dans les chambrées, s'arma d'un fusil, et surprit l'infortuné Briaudet au moment où il tenait sur ses genoux son jeune fils, âgé de cinq mois. Le coup partit, la balle frappa droit au cœur ; le malheureux tambour-major tomba foudroyé.

Le meurtrier s'enfuit en menaçant de son arme ceux qui le poursuivaient. Puis, se voyant sur le point d'être arrêté, il s'adossa violemment au mur de la caserne et se brûla la cervelle.

La foule, accourue au bruit de cette double détonation, est restée comme frappée de stupeur à la vue de ces deux cadavres ; et une souscription a été aussitôt ouverte par l'initiative des soldats du génie pour venir en aide aux orphelins et à la veuve aujourd'hui privés de ressources.

Samedi dernier est morte à Weimar, M<sup>me</sup> Ottilie de Goethe, née baronne de Pogwisch, veuve du fils unique (mort le 27 octobre 1830), du célèbre poète allemand Jean Wolfgang de Goethe.

LES TRÉSORS DU LOUVRE. — Nous lisons dans l'*Indépendance belge* :

M. Jules Simon visite le Louvre presque tous les jours. Il l'a parcouru depuis la cave jusqu'au grenier. On me raconte qu'il y a quelques jours, se trouvant dans un des greniers, il vit un monceau de toiles roulées et empilées les unes sur les autres. Il fit déployer quelques-unes de ces toiles, et découvrit là des chefs-d'œuvre de la peinture et de nombreux tableaux de premier ordre, supérieurs même à ceux qui sont exposés actuellement. Il y avait là, péle-mêle, des Rubens, des Van Dyck, des Rembrandt, des Gérard Dow, etc. Pour que vous vous rendiez compte de la valeur de ces peintures, je vais donner quelques estimations très-exactes : un Rembrandt a été estimé 40,000 fr. ; un Gérard Dow, représentant un trompette, 40,000 fr. ; deux Van Dyck, 400,000 fr. ; deux Rubens (sujets de la galerie de Médicis), 400,000 fr. ; une mesure de Cuyp, 60,000 fr.

Le ministre a appris que ces tableaux étaient autrefois exposés dans la galerie du Louvre, au bord de la Seine ; il s'occupe, avec le peu de ressources qu'il a à sa disposition, de l'arrangement d'une partie de cette galerie, afin d'y faire exposer de nouveau ces chefs-d'œuvre.

Une anecdote inédite sur Théophile Gautier, qui vient de mourir.

Nul n'a égalé Théophile Gautier dans ce genre descriptif qu'il possédait au plus haut degré. Rien n'échappait à son esprit observateur. Avait-il à décrire un tableau, il ne se contentait pas d'en indiquer les principales parties, mais, comme s'il eût voulu révéler l'œuvre jusque dans les moindres détails, il recommençait pour ainsi dire le tableau avec le style merveilleux dont il avait le secret. Cette exactitude minutieuse, il l'apportait dans toutes ses descriptions.

En allant en Crimée, le maréchal de Saint-Arnaud lut le livre de Gautier sur l'Orient. A la vue de Constantinople, tous les officiers furent dans le ravissement. Seul, le maréchal ne disait rien, et comme plusieurs en exprimaient leur étonnement au maréchal et lui demandaient s'il avait déjà visité l'Orient :

« Non, répondit-il, je viens de lire le livre de Gautier. »

Opinion de Théophile Gautier sur la musique :

— C'est, de tous les bruits, celui qui est le plus condamnable, parce qu'il est prémédité.

On lisait les journaux, l'autre jour, dans la chambre d'une petite fille malade.

Lorsqu'on fut arrivé à cette nouvelle :

« La Loire est sortie de son lit... »

La petite malade murmura en poussant un gros soupir :

— Elle est bien heureuse, la Loire !

Pour les articles non signés : P. GODOT.

## Théâtre de Saumur.

Troupe du Théâtre national d'Angers (ex-cirque-théâtre), sous la direction de M. CHANTILLY.

Lundi 4 novembre 1872,

Marceau, ou les Enfants de la République, drame populaire en 5 actes et 9 tableaux.

## VILLE DE PARIS.

EMPRUNT 1871.

Echange des Titres sans frais, à la Banque générale des Reports pour consolider les intérêts financiers et industriels de France, Paris, rue Saint-Honoré, 346 ; Angers, rue d'Alsace, 12 ; Saumur, rue du Temple, 11.

2<sup>e</sup> ANNÉE. L'ORDRE FINANCIER 5 fr. PAR AN.

Journal hebdomadaire, donné en prime à tout abonné d'un an un Manuel complet des valeurs.



lots Françaises et Étrangères, sous forme d'Almanach pour l'année 1873.

L'ORDRE FINANCIER est envoyé gratuitement à titre d'essai, pendant un mois, sur demande au Directeur.

RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN, 8 (PRÈS LA BOURSE), PARIS.

**LE CHOCOLAT-MENIER**  
SE VEND PARTOUT  
ON ÉVITERA  
**LES CONTREFAÇONS**  
EN EXIGANT  
**le véritable nom.**

**Les Frères Mahon**, médecins spéciaux des hop. de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu : teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à 5 heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie Ménière, place du Pilon. (6)

**ROBES ET CONFECTIONS.**

Rue du Prêche, n° 3.

M<sup>me</sup> DUVAL

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle arrive de Paris pour se fixer à Saumur.

Elle se chargera de toutes les confections que l'on voudra bien lui confier, aux plus justes prix.

La grande expérience qu'elle a acquise dans la confection et la coupe des modes à Paris lui fait espérer que l'on n'aura qu'à se féliciter de son travail. (447)

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalessière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Toute maladie cède à la douce Revalessière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion sommeil. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression,

congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61 221.

Saint-Romain-des-Illes, 27 novembre.

La Revalessière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'estomac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement. J. COMPART, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalessière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean,

GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.



SERV<sup>e</sup> DE TABLE PORC<sup>e</sup> avec 2 chiffres 12c. 87p. 98fr  
SERV<sup>e</sup> A DESSERT PORC<sup>e</sup> avec filets et chiffres 12c. 46p. 78fr  
SERV<sup>e</sup> DE TABLE CRISTAL avec 2 chiffres 12c. 58p. 72fr  
CAVES A LIQUEURS bois riches, Cristaux gravés 20p. depuis 38fr

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 OCTOBRE 1872.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3% jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	53 10	»	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	860	»	5
4 1/2% jouiss. 22 septembre.	76	»	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	650	»	»
4% jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier	438 75	1	25
5% Emprunt	84 40	»	»	Crédit foncier d'Autriche	868 75	3	75
Emprunt 1872	87 30	»	03	Charentes, 400 fr. p. j. août.	402 50	2	50
Dép. de la Seine, emprunt 1857	207 50	»	»	Est, jouissance nov.	536 25	1	25
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	374 25	»	75	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	84	»	»
— 1865, 4%	437 50	»	»	Midi, jouissance juillet.	575	»	»
— 1869, 3% t. payé.	273 75	1	25	Nord, jouissance juillet.	660	3	75
— 1871, 3% 70 fr. payé.	243 75	1	75	Orléans, jouissance octobre.	815	»	1 25
— libéré	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	502 50	2	50
Banque de France, j. juillet.	4490	»	40	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	615	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495	»	»	Société Immobilière, j. janv.	72 50	»	2 10
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	455	»	»				

**GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).**

**DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — (s'arrête à Angers).  
9 — 02 — omnibus.  
1 — 33 — soir, omnibus.  
4 — 13 — express.  
7 — 27 — omnibus.

**DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 20 — omnibus.  
9 — 50 — express.  
12 — 38 — omnibus.  
4 — 44 — soir, omnibus.  
10 — 30 — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, Le dimanche 24 novembre 1872, à une heure après midi,

**LES IMMEUBLES**

Dont le détail suit. Appartenant à MM. LECOQ-BERSOULLÉ et BERSOULLÉ-MESLET.

1<sup>o</sup> UNE MAISON, située à Saumur, à l'angle de la rue Saint-Nicolas et de la rue Brault, occupée par M<sup>me</sup> veuve Bolognesi, liquoriste.

2<sup>o</sup> AUTRE MAISON, à côté de la précédente, située rue Brault, n° 24, à Saumur, occupée par M. Berthe-Vinetti.

3<sup>o</sup> UNE MAISON, rue Courcouronne et petite rue Saint-Nicolas, divisée en deux parties.

A Pavoigne, commune de Villebermier.

4<sup>o</sup> Quatre ares 61 centiares de terre, aux Clares.

5<sup>o</sup> Trente-trois ares 80 centiares de terre, à la Mele.

6<sup>o</sup> Vingt-quatre ares de terre, à la Touche.

7<sup>o</sup> Neuf ares 64 centiares de terre, au même canton.

8<sup>o</sup> Douze ares 2 centiares de terre, même canton.

9<sup>o</sup> Vingt-sept ares 61 centiares de terre, nommés les Hauts, commune de Villebermier.

10<sup>o</sup> Vingt-sept ares 27 centiares de terre, même canton.

Commune d'Allonnes.

11<sup>o</sup> Six ares 51 centiares de pré, aux Ecouards de-Russé.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, ou à M. LECOQ-BERSOULLÉ, horloger-bijoutier, place de la Bilange. (556)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A LOUER**

DE SUITE,

**MAISON DE CAMPAGNE**

ET JARDIN-FRUITIER.

Au canton du Beau-Séjour, ancienne route d'Angers, près le bourg de Saint-Lambert-des-Lèves, formant autrefois la demeure de M. Barré, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, à Saumur, à M<sup>me</sup> GURNEBERT, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD. (517)

Etudes de M<sup>e</sup> CLOUARD et LE BLAYE, notaires à Saumur.

**A VENDRE**

En totalité ou par parties,

**BELLE PROPRIÉTÉ**

Au Vau-Langlais, commune de Bagneux; à un kilomètre de Saumur.

Maison de maître, maison de fermier, très-beau jardin, bois, pavillon, étang de dix ares ne tarissant jamais, vignes, terres labourables, pâtures et landes: le tout en un ensemble, d'une contenance de treize hectares quarante-sept ares.

S'adresser, pour traiter, à M. FRANÇOIS PERCHER, rue Neuve Beaurepaire, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD et LE BLAYE, notaires. (487)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**MAISON**

A Saumur, rue de Bordeaux, n° 20, occupée par M<sup>me</sup> veuve Lorrain;

**PÉTIT JARDIN.**

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD. (516)

**A VENDRE**

En totalité ou par moitié,

**UN CLOS DE VIGNE**

En bon rapport.

**AVEC UNE PETITE HABITATION.**

Rue des Pauvres, commune de Bagneux.

Contenant 95 ares, entourés de murs, avec de beaux espaliers.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser, pour visiter et pour traiter, à M. BRAZIER, rue de Bordeaux, 18, Saumur. (515)

**A AFFERMER**

Pour la Toussaint 1873.

**LA FERME DE LA FRESNAYE**

Commune de Cléré (Indre-et-Loire).

Consistant en vastes bâtiments d'exploitation et en 49 hectares de terres labourables et 11 hectares de prés clos.

Le propriétaire ferait au besoin des avances au fermier pour se monter dans la ferme.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur;

Et, pour visiter la propriété, à M. CADIEU, propriétaire à la Fresnaye, par Cléré (Indre-et-Loire). (519)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**MAISON**

A l'angle de la Grand Rue et de la rue du Prêche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY HANQUETIN, rue du Puits-Neuf. (404)

**A VENDRE**

**80 PIEDS DE PEUPLIERS**

**ET BOUILLARDS**

Complantés sur la ferme de Villevert, commune de Distré.

S'adresser à M. DU BAUT, propriétaire au Coudray. (525)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT.

**UNE MAISON**

Rue du Champ-de-Foire.

**AVEC JARDIN ET ÉCURIE.**

S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (483)

**A VENDRE**

**UNE CHIENNE COUCHANTE,**

dressée, âgée de six ans.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**DEUX CHIENS D'ARRÊT,** bonne race, bien dressés.

S'adresser à René GALLAIS, à la ferme de la Belarderie, commune de Verrye. (494)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT.

**UNE MAISON,** située à Saumur,

quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORCE. (98)

**AU GAGNE-PETIT**

M. SALMON demande un apprenti ou un jeune homme sortant d'apprentissage. (535)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**LA GAZETTE DE PARIS**

**GRAND JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN**

BUREAUX: 22, RUE NEUVE-SAINT-AUGUSTIN.

Publie chaque jour toutes les grandes questions de la politique intérieure et extérieure. — Les Dépêches télégraphiques, les Dernières nouvelles, des Bulletins de partout, du High-Life, du Théâtre, une Gazette domestique, le Tableau de la Bourse.

Une Revue complète de la Richesse nationale traitant de toutes les Valeurs françaises et étrangères, Conseils aux porteurs de Titres, Renseignements, Tirages.

10 Centimes le Numéro

DÉPARTEMENTS: { Abonnements: 1 an, 36 fr. — 3 mois, 9 fr.

Tout abonné de six mois recevra le premier mois gratuitement.

**EAU DENTIFRICE**

PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR

**J.V. BONN**

Ces produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues; — au point de vue du parfum et des propriétés, ils sont supérieurs aux spécialités les plus renommées.

Chez les Colfleurs et Parfumeurs — Paris, Province, Etranger. GROS, DETAIL, 44, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

**Au Commerce et à l'Industrie.**

**La Maison DAVIS-HENRY et Co**

Commission-Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris ( Succursales à l'Etranger ),

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Étrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (333)

**ETUDES DRUIDIQUES**

ET

**DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION**

DES RACES HUMAINES,

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Île-de-Bretagne, et observations sur ce monument.

Par A. C. G.

Premier Fascicule: 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.